

## CERTIFICATION &amp; RNCP

# Bloc de compétences

**DÉFINITION**

Un bloc de compétences est une unité cohérente de compétences qui compose une certification professionnelle. Chaque titre RNCP est découpé en plusieurs blocs (généralement 3 à 5), validables séparément. Cette modularisation permet de se former par étape ou de valider une partie par VAE.

La modularisation par blocs de compétences a transformé la formation professionnelle depuis 2018. Au lieu d'obtenir le titre entier en un seul bloc, tu peux désormais valider bloc par bloc, à ton rythme.

Exemple concret : le Titre Pro Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP) comporte 3 blocs : (1) Accueillir et orienter, (2) Accompagner un parcours, (3) Mettre en oeuvre des projets partenariaux. Tu peux passer le bloc 1, l'utiliser professionnellement pour postuler à un poste d'accueil insertion, et compléter les blocs 2 et 3 plus tard.

Avantages pour un adulte en reconversion :

- Souplesse : tu te formes par étapes au rythme de ta vie pro/perso.
- Reconnaissance partielle : chaque bloc validé est une compétence reconnue, opposable à un employeur.
- VAE par bloc : tu peux faire valider un bloc par VAE sans repasser toute la formation.
- Financement modulaire : tu peux mobiliser ton CPF sur un bloc, puis sur le suivant.

Les blocs ont chacun un code spécifique et une description précise sur le site de France compétences. Avant de t'engager, identifie sur quels blocs tu peux valoriser ton expérience (VAE possible) et quels blocs tu dois suivre en formation classique.

**Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.**

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion adulte  
Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : [benjaminduplaa.com/lexique/bloc-de-competences](https://benjaminduplaa.com/lexique/bloc-de-competences)

Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF